

38231

ENV. 980

# PAPINEAU



BIBLIOTHÈQUE  
PHILÉAS GAGNON,  
QUÉBEC, CANADA.



1G 1078

38231

# PAPINEAU

---

EXTRAITS

DE SA

## CORRESPONDANCE INTIME

PAR

A. D. DE CELLES,

*Bibliothécaire du Parlement fédéral.*

*Docteur-ès-lettres, M. S. R.*

---

TOUTE REPRODUCTION INTERDITE.

---

MONTREAL

TYP. GEBHARDT-BERTHIAUME, 30 RUE ST-GABRIEL.

1891



LIBRARY

1877

UNIVERSITY OF TORONTO

1877

UNIVERSITY OF TORONTO

1877

UNIVERSITY OF TORONTO

1877



## PAPINEAU <sup>(1)</sup>

---

Parmi les quelques noms que l'histoire de ce siècle livrera aux âges futurs, il n'en est guère au Canada que la postérité retiendra aussi facilement que celui de Louis-Joseph Papineau — de Papineau l'orateur — selon l'expression consacrée parmi le peuple, parce que ce nom personnifie cinquante années de lutte, de résistance nationale à la persécution, et se rattache à une crise de vie ou de mort de notre nationalité.

Cependant, cette grande renommée vit dans notre mémoire bien plus à l'état légendaire que par le souvenir de ses paroles, car l'histoire ne nous a conservé que des lambeaux de ses discours. La presse, qui, de nos jours, recueille avec une abondance désespérante pour nos arrière-neveux, l'opinion des hommes en vue ou qui désirent le devenir, la presse de la première moitié du siècle ne nous a transmis que de sèches analyses des discours des héros de nos grandes luttes. Ce sont leurs nobles actions qui nous les rendent chers, leurs hauts faits politiques—enchaînements de sacrifices dont nous recueillons les fruits tous les jours.

---

(1) Il serait hors de propos de donner ici une biographie complète de Papineau, nous donnerons seulement quelques dates marquantes de sa carrière. Il naquit en 1786. Après avoir étudié le droit, il entra à la Chambre d'assemblée en 1812, dont il devint le président, en 1815, quoiqu'il ne fut âgé que de 28 ans. Il porta en Angleterre la requête de 60,000 Canadiens contre l'Union (1823), à laquelle il fut toujours opposé. Après son exil en 1837, il revint au pays en 1845 ; fut élu en 1847 ; il renonça à la politique en 1854, et vécut dans la retraite jusqu'à sa mort (1871).

Ils n'ont pas tenu à graver leurs paroles en traits ineffaçables, étant moins préoccupés de leur gloire que du salut de la patrie. Au reste, les actes ne parlent-ils pas avec plus d'éloquence que les plus beaux discours ?

Tout ce qui se rattache à leur carrière est d'un intérêt immense pour nous. Comme nous aimerions à suivre dans des mémoires, ou dans leur correspondance, les mouvements de ces existences si tourmentées, à partager leurs inquiétudes, nous qui profitons de leurs travaux, à nous rendre compte de l'état de leur esprit au milieu de tant de vicissitudes ! Voyez avec quelle ardeur on recherche aujourd'hui, en France, les mémoires, les souvenirs des grands capitaines, des hommes d'Etat ; on les prise plus que l'histoire même, car ce sont ces confessions, réservées souvent à un ami sûr, qui soulèvent le voile sur des coins de l'histoire restés jusqu'à présent obscurs.

C'étaient des réflexions de ce genre qui nous assiégeaient après avoir lu ou plutôt dévoré une trentaine de lettres de M. Papineau tombées entre nos mains. En palpant ces feuilles jaunies, couvertes d'une écriture claire, ferme, survivance tangible de la pensée intime d'un grand homme, nous éprouvions une émotion indicible, comme la sensation du passé si agité où elles ont été écrites. A mesure que la pensée de Papineau s'en dégageait, la perception de ce passé si glorieux se faisait plus intense, plus lumineuse pour nous. C'était comme un entretien avec les hommes de la génération qui précéda la nôtre, la reconstruction d'une société disparue. Ces lettres, dont s'exhale un parfum de patriotisme, sont adressées les unes à M. Neilson, le propriétaire de la *Gazette de Québec*, l'ami intime de M. Papineau pendant bon nombre d'années, son adversaire après l'union du Canada ; les autres à sir James McIntosh, l'agent de la province du Bas-Canada dans la chambre des communes ; enfin, une troisième série, écrite de 1854 à 1856, a eu pour destinataire Robert Christie, l'auteur d'une histoire documentaire du Canada.

Cette correspondance ne devait pas voir le jour, mais, malgré son cachet d'intimité, elle pourrait facilement supporter l'épreuve de la publicité, tellement elle est rédigée avec soin. Un gra-

phologue verrait dans ces mots, dont chacun semble avoir été pesé, l’empreinte d’un caractère ferme, d’un esprit élevé et très cultivé. Papineau appartenait à une époque où l’emphase, les redondances, dominaient dans le style. On y sent l’influence de l’école romantique française, avec ses nuages et ses cliquetis de mots sonores. Il n’a pas dans ses discours échappé à ces défauts, dont sa correspondance offre peu de traces. Ces lettres, à l’allure toute française, sont d’une lecture très attachante. Parle-t-il avec ses amis, c’est une charmante causerie, émaillée de bons mots ; on y voit à chaque ligne le désir d’être aimable, affectueux, caressant. C’est d’un charmeur. Lorsque, au contraire, son esprit s’arrête sur les affaires publiques, son langage s’élève, ses pensées sont de haut vol ; et si, au cours de ses réflexions, les auteurs des maux dont souffre le pays passent sous ses yeux, le sarcasme, l’ironie sanglante se pressent sous sa plume transformée en arme meurtrière.

Une des lettres de la correspondance qui nous a le plus intéressé, est celle qu’il adressait à sir James McIntosh pour lui annoncer sa nomination au poste, plus honorable que rétribué, d’agent de la province en Angleterre. On dirait un roi donnant ses instructions à un ambassadeur et le mettant au courant de l’état des affaires de son pays. La clarté, la précision, brillent à chaque ligne ; pas une phrase à effet, pas un mot de trop ; c’est un document d’autant plus remarquable que le langage de l’époque, comme nous le disions plus haut, n’offre aucune des qualités que nous venons de signaler. Lisez les 92 résolutions de l’Assemblée législative ; c’est d’une diffusion et d’une enflure fastidieuses. Il faut s’armer de courage pour lire jusqu’au bout les écrits de ce temps-là. Il y avait en Papineau l’étoffe d’un diplomate qui se cachait sous les dehors d’un fougueux tribun. Nous citerons, de ces instructions, un passage qui a trait aux relations commerciales de la province avec les États-Unis. Un feuillet manquait à cette lettre, nous ne pouvons pas en préciser la date ; elle doit être cependant de 1828.

“ Nous avons transmis une autre adresse au Roi seulement, par la voie du Gouverneur, relativement aux obstacles que

mettent au développement du commerce les nouveaux règlements adoptés l'an dernier. Je vous en envoie copie sous le No 7. Tandis que l'on nous ouvre l'accès de marchés étrangers éloignés, avec lesquels nous ne pouvons avoir que des rapports commerciaux rares et de peu d'étendue, l'on nous fait perdre un commerce bien plus important, celui que nous avons avec nos riches et industriels voisins des Etats-Unis. Le Canada était l'entrepôt dans lequel les habitants d'une section importante de leur territoire commençaient à venir s'approvisionner des produits manufacturés de la Grande-Bretagne.

“ Ceux qui sont sur les bords du Saint-Laurent et des lacs pouvaient tirer ces produits de Québec et de Montréal à meilleur compte que de New-York, vu les droits d'entrée excessifs qui s'y prélèvent en vue de protéger les manufactures américaines, et les moindres frais de transport que leur offrait notre navigation intérieure. Quand ils vous envoyaient leurs produits comme canadiens, ils prenaient les vôtres en échange, et les seuls vaisseaux anglais portaient les uns et les autres. Ces consommateurs, au nombre d'un million, qui se voient redoubler en dix-huit ans, étaient, pour ainsi dire, par leur situation dans une de vos colonies ; vous aviez tout leur commerce sans aucune dépense de conservation. En prohibant, ou en chargeant de droits prohibitifs tant ils sont forts, leurs principales productions, bois, viandes, farines et potasses, vous changez pendant quelques années le cours naturel, qui les faisait descendre avec le courant de nos rivières, jusqu'à ce que, plus forts, ils obtiennent comme un droit ce qu'ils recevraient aujourd'hui comme une grâce. Le peu d'attention que l'on donne chez vous aux colonies est bien palpable. Quelques-uns de nos négociants ont fait faire, par l'entremise de leurs correspondants de Liverpool, des représentations à M. Huskisson, sur le désavantage de ne pas continuer à permettre l'entrée de ces potasses comme produits du Canada, ainsi qu'elles l'avaient été depuis un grand nombre d'années. Il leur a répondu qu'il était surpris qu'elles eussent été ainsi admises, que c'était en contrebande, oubliant que ce commerce s'était fait ouvertement, légalement, en vertu de Statuts britanniques et provinciaux. Ce n'est que pour l'avenir qu'il est détruit, si l'on n'a pas égard à notre requête.”

Ce passage a une saveur particulière au moment où notre pays est absorbé par des questions de relations commerciales avec les Etats-Unis. Comme la lettre de Papineau en fait foi, ce n'est pas d'hier que datent nos difficultés à cet égard avec nos

voisins. En remontant plus haut dans notre histoire, on en trouverait les premières traces dans les tentatives faites par les colonies anglaises pour attirer les chasseurs sauvages et nos coureurs de bois de leur côté.

La vie publique exerce une étrange fascination sur les âmes ardentes, surtout en face de grandes injustices à combattre, une fascination que Papineau subit à un haut degré. Mais, il est rare qu'elle n'apporte pas avec elle de terribles dégoûts. C'est la politique qui, dans le bouillonnement des affaires, amène à la surface la turpitude humaine dans toute sa hideur. La plupart des hommes d'Etat ont exhalé les plaintes que la vie publique provoquait chez eux. Lord Grey, Brougham, etc., se sont répandus, au déclin de leur carrière, en lamentations sur ces sombres perspectives. Mais c'étaient des combattants à qui le succès avait souvent offert des compensations. Quel devait donc être l'état d'âme de Papineau et de ses compagnons, condamnés au rôle de vaincus perpétuels ! Aussi il n'a pas échappé au dégoût, suite de déceptions sans nombre. Une chose nous étonne, c'est que son dégoût n'ait pas été plus grand et plus irrémédiable. Tenu de montrer en public une figure impassible, souriante même pour empêcher ses amis de tomber dans le désespoir, car il est l'âme du mouvement, il refoule ses sentiments au fond de son cœur et cache ses déchirements intérieurs. Ce n'est qu'à ses amis sûrs qu'il s'en ouvre, comme dans cette lettre à M. Neilson : (1)

MONTRÉAL, 13 septembre 1824.

“ Mon cher monsieur,

“ M. Viger me communique la dernière lettre que vous lui écriviez. Vous demandez si celle que vous m'avez adressée en juillet dernier m'est parvenue. Oui, mon cher monsieur, mais

---

(1) John Neilson, né en Ecosse (1776), prit à vingt ans la direction de la *Gazette de Québec* fondée par son oncle W. Brown en 1764. A deux reprises il passa en Angleterre pour plaider la cause des Canadiens, la première fois avec Papineau en 1821, la seconde avec Denis B. Viger en 1828. Il fut nommé membre du conseil spécial (1838), il se montra fortement opposé à l'Union ; fut appelé au Conseil législatif en 1844, et mort en 1848.

j'étais absent alors, j'ai été fréquemment indisposé depuis et je n'avais rien de particulier à vous mander. Ce n'était pas la peine de vous faire partager la mauvaise humeur que me donnait le mal, le médecin encore pis, et la direction des affaires publiques, qui, quoique moins en désordre que vous ne les entrevoiez au temps où vous m'écriviez, offrent néanmoins une perspective qui ne peut que dégoûter les amis du pays. A l'exception des quelques heureux résultats dans les détails, comme votre consentement à reprendre une tâche éminemment utile mais si désagréable pour vous, l'ensemble de la marche des affaires publiques est décourageant : l'union des membres de l'administration, leur persévérance à s'élever au-dessus des lois pour gratifier leur ambition et leur avarice, et notre désunion sur les moyens d'y résister ; la sécurité avec laquelle ils peuvent continuer à se jouer des plus justes droits de l'Assemblée, disposée peut-être à les sacrifier ; tous ces scandales politiques me font désirer ardemment de n'avoir aucune part aux affaires. Je ne vous en remercie pas moins de grand cœur de vouloir y prendre part.

“ Nous sommes menacés de nouvelles injustices, craignez-vous de la part des autorités en Angleterre. Elles les commettront sciemment si elles le font, contre l'intérêt et les vœux connus de toute une population qui a fait à peu près tout ce qu'elle pouvait pour détourner l'orage. Le moyen le plus efficace de détourner le coup aurait été, comme je vous l'ai dit l'hiver dernier, de nommer sir James McIntosh agent de la colonie, de lui voter des appointements, que le conseil lui aurait refusés, et de l'informer que le conseil ici qui les lui aurait refusés, est le gouvernement colonial. Nos sottises dissensions n'ont pas permis d'adopter ce parti. M. Bourdage et ceux dont il était l'aveugle instrument, auraient crié que M. McIntosh avait mal mérité du pays pour ne s'être pas opposé au *Canada Trade Act*. Pour lui voter de simples remerciements à l'unanimité, nous avons été obligés, si vous vous en souvenez, de le faire en chambre sans nous former en comité, où nous appréhendions de voir éclater de l'opposition.”

Le 30 avril 1825, Papineau écrit à Neilson, qui lui annonce son retour à Québec après un voyage aux Etats-Unis. Il débute par une plaisanterie d'un goût un peu douteux, mais à la mode de l'époque, pour finir comme toujours, par des plaintes amères à l'adresse des autorités :

“ MONTREAL, 30 avril 1825.

“ Mon cher monsieur.

“ Vous êtes un bien aimable homme, en qui la chaleur de l'amitié a pu dégourdir les doigts et délier la langue avant que votre soleil sans vigueur ait pu encore délier celles des grenouilles. Je vous félicite vraiment de vos jouissances à vous promener en carriole le 26 avril. Quand nous sommes arrivés à Montréal, nous avons été condamnés à prendre des voitures roulantes depuis le Bout-del'Île jusqu'ici ; nous avons depuis ce temps été ensevelis dans la poussière, étourdis du coassement des grenouilles, et lassés d'avoir depuis un mois, tous les jours, dans la soupe, les tourtes, dont la première apparition nous donne tant de plaisir. Nos laboureurs sont accablés de la fatigue qui accompagne l'ensemencement des terres ; ils ont fini sur celles qui sont destinées à la production des blés, mais travaillent sur celles qu'ils destinent à la culture des pois, avoines et racines. Tous ces maux vont fondre sur vous dans une quinzaine de jours. Je vous exhorte à vous armer de patience, à vous consoler par la réflexion que vous ne serez guère que cinq mois sans reprendre l'usage des traîneaux.

“ Vous êtes arrivé à Québec comme si vous étiez tombé de la lune, dites-vous. Ah ! je vous crois bien ; vos façons, vos sentiments, vos propos sont si différents de ceux des bons sujets, que si vous arrivez dans certains quartiers de Québec, ils peuvent bien croire que vous venez en droiture ou de la lune ou de l'enfer. Si vous vous montrez dans les quartiers de la terre sainte, en vue du château Saint-Louis ou de la porte Saint-Louis, qui avaient été placés sous la protection d'un grand saint, que le mauvais voisinage a depuis chassé de son poste, (il n'a pas pu y tenir) ne pensez-vous pas que les loyaux feront à peu près ce raisonnement : “ Nous sommes hommes de cette planète, nous sommes en tout le contraire de celui que nous voyons, car, voulant le bien public, nous le gardons tout, et lui, voulant, dit-il, le bien public, nous ôte tout. Or, quand tout le monde est pauvre on ne peut pas dire qu'il y ait de bien public : donc il n'est pas un homme comme nous ; donc il est un homme qui ne raisonne pas bien ; donc il est un homme de la lune.” Si vous raisonniez ainsi vous pourriez devenir juge en chef, ou bien être mis à la tête des fermes expérimentales de Sa Seigneurie Monseigneur le Comte de Dalhousie, (1) et vous auriez, comme notre bon ami M. Simpson,

---

(1) Lord Dalhousie, que Papineau prend si vivement, à partie et avec raison, naquit en 1770. Il a été notre neuvième gouverneur

le plaisir de dépenser pour votre instruction son argent et celui du public, et non le vôtre, comme vous le faites quelquefois mal à propos. A l'égard de Monseigneur Dalhousie, comment se fait-il qu'il soit sitôt assuré de reprendre son gouvernement, quand il ne donne pas un mot d'avis sur l'apurement de ses comptes ? Est-ce qu'il se tient assuré que la satisfaction que nous aurons de le voir de retour, sera si grande que les soixante mille louis qu'il a pris de la caisse militaire, les soixante mille qu'il a pris de la caisse civile, lui seront passés en compte par acclamation, ou que du moins l'on commettra le soin de régler cette difficulté à ceux qui ont reçu l'argent et non à ceux qui l'ont payé ? Tout bien considéré, s'il a à cœur de revenir, il faut qu'il aime beaucoup plus l'argent que la considération."

Passons à une lettre assez curieuse dans laquelle Papineau nous fait connaître le traitement bizarre que, d'après l'avis du Dr Neilson, il fit subir à un de ses enfants malades.

" 30 novembre 1830.

"Votre bonne lettre est venue me trouver dans un moment d'inquiétude et d'anxiété causé par la maladie dont souffre le second de mes petits garçons : une fièvre continue maligne. Depuis cinq jours, l'enfant était dans un état d'abattement extrême ; les remèdes semblaient sans effet, et l'on ne pouvait approcher rien de solide de sa bouche sans occasionner un soulèvement d'estomac, et le peu de liquide qu'il prenait, il le rejetait bientôt après. Le Dr Nelson me dit, en arrivant samedi au milieu d'un orage, en même temps que votre lettre : " Enveloppez l'enfant dans une couverture et courez les champs." J'ai porté dans une voiture l'enfant, qui n'avait pas la force de lever la tête de l'oreiller, je lui ai fait faire deux lieues et demie par d'abominables chemins, et, à son arrivée, il a voulu dîner avec du pain bis

anglais (1820-1828). Son administration offre deux faits remarquables : le projet d'union des deux Canadas, en 1822, provoqué par son refus de laisser aux membres de l'Assemblée le contrôle des dépenses publiques ; Neilson, Viger et Cuvillier portèrent en Angleterre les 92 résolutions dans lesquelles on demandait son rappel ; on lui doit le monument érigé à la mémoire de Wolfe et de Montcalm dans le Jardin-du-fort à Québec. Il mourut en 1838. Nous voyons par la correspondance de Papineau qu'il a été le fondateur de la première ferme expérimentale au Canada, ferme qui n'a pas laissé de trace.

*erreur*  
les 92 rés. ont été adoptées  
en 1834 ?

et de la viande, et l'a fait et s'en est bien trouvé. J'ai continué hier et aujourd'hui à suivre cet extraordinaire traitement, avec un succès qui ne me donne pas moins d'étonnement que de plaisir. Si, dans un jour ou deux, ce mieux continuant me laisse un moment de relâche, j'en profiterai pour écrire aussi à M. Labouchère."

Nous voici arrivés à une époque bien lugubre de notre histoire ; l'année 1832 a été pour le Bas-Canada l'année terrible, l'année funèbre. Le choléra décimait notre population, répandant partout le deuil et l'alarme. Le bruit ayant couru que M. Neilson était tombé victime du fléau, M. Papineau le félicite d'y avoir échappé et fait une peinture de l'épouvante qui régnait dans le pays et aussi du peu de précaution que l'on prenait pour éviter la maladie.

“ MONTRÉAL, 11 août 1832.

“ Mon cher monsieur,

“ Je me réjouis de votre ténacité, en opposition aux témoignages imposants que l'on vous a produits, à nier résolument que vous fussiez mort. Il n'y a guère à douter que votre acquiescement à prendre pour vrai ce rapport, l'aurait bien vite réalisé. L'on prétend que dès l'instant où quelqu'un a cru pendant une heure de temps qu'il avait le choléra, il a suffi de sa foi pour le lui donner, et huit heures plus tard pour se voir mort et enseveli. Votre foi dans votre trépas ne vous eût laissé que deux ou trois heures de maladie. Problème à ne pas résoudre.

“ L'isolement le plus absolu, dans un endroit aéré, un régime prudent, beaucoup de repos pour le corps, moins de nourriture pour lui que pour l'esprit, sont des précautions qui laissent de grandes chances d'échapper à cette affreuse contagion. Vous êtes du petit nombre de ceux qui les pouvez prendre, et j'espère et souhaite fortement pour vous et votre famille qu'elles soient de toute efficacité.

“ Au commencement de la maladie, j'ai envoyé Mme Papineau et tous nos enfants à Verchères, et presque chaque semaine je les vais voir. Je regrette de les laisser seuls à leur gouverne. Des femmes ne sont pas capables de comprendre la nécessité de l'isolement le plus strict. Des mendiants viennent à chaque instant recevoir des aumônes ; des enfants s'échappent et courent avec d'autres ; l'église sonne ses cloches, les dévotes y courent. Je ne sais à quel saint me vouer pour qu'il n'arrive point de mal à ce

petit peuple. Quant à moi, je n'ai pas eu un moment d'indisposition ; j'ai une grande confiance dans la bonté de mon tempérament, assez d'indifférence à vivre ou à mourir, par suite de l'indignation que j'ai contre la politique d'après laquelle toutes nos administrations tour à tour insultent et tyrannisent le pays. La plus méprisable de toutes est celle d'aujourd'hui. Sa peur des marchands lui a laissé entrer la peste dans le pays. Sa peur des militaires lui a laissé fusiller des électeurs. Sa peur de paraître sympathiser avec eux assurera l'impunité à leurs meurtriers. Et tous ces crimes sont les fruits de l'indécision connue du gouverneur, et du parti qu'il a pris, dès le début, de se laisser guider par les conseils du solliciteur. Les neuf dixièmes des Européens ont applaudi au meurtre du vingt et un. C'est la condamnation la plus violente qu'il fût possible de faire de notre détestable constitution et du gouvernement. Ils sentent bien qu'à leur gré l'intervention de la force armée pourra avoir lieu contre les Canadiens, mais non contre eux. Quel moyen d'empêcher qu'une pareille conviction ne s'établisse chez les deux populations ? Le seul est d'étendre infiniment plus qu'il ne l'a été le système d'élection. Il n'y a que dans cet arrangement que chacun peut se sentir également protégé par la loi. L'attachement au présent conseil législatif est une faute plus palpable que ne le fut la faute de ceux qui, pour échapper à l'embarras du changement, au danger des innovations, s'attachèrent à l'ancien conseil législatif et s'opposèrent à l'introduction du système représentatif. Soyez bien sûr que c'est là la foi du pays.

“ Les premières personnes qui ont porté la contagion dans les campagnes étaient venues la chercher à la ville. Des personnes trop simples pour avoir peur, d'autres assez folles pour acheter et porter les habits des défunts sans avoir autrement communiqué avec des malades, ont pris le choléra. Nos mœurs qui appellent autour des malades tous les parents, tous les amis, tous les voisins, tous les curieux, ont contribué à étendre plus rapidement les dévastations du fléau. Dans les commencements, les gens de métier, qui travaillent en plein air, ont été ceux qui ont le plus souffert ; je redoute beaucoup le mois des récoltes pour les campagnes.”

Ici s'arrête la première série de cette correspondance ; nous sommes à la veille des sombres jours de 1837, pendant lesquels le grand tribun s'éloigne du pays. Ce qu'il a écrit de l'exil, nous n'en connaissons rien ; mais ceux qui ont reçu ses confidences

7 Mai  
1832  
durant  
l'élection  
entre Pa  
Pineau  
Haber

doivent avoir lu des pages bien poignantes dans leurs plaintes, sur les misères de la patrie. Les lettres dont nous allons maintenant citer des extraits sont adressées—chose curieuse—à Robert Christie, l'historien, ancien député à l'Assemblée législative du Canada.

Lorsque l'on se reporte au temps passé, on se demande quels liens d'amitié pouvaient exister entre Papineau et Christie ? C'étaient deux soldats appartenant à des camps ennemis. Christie, député de Gaspé, avant 1837, s'était attiré la haine de la députation française, qui, à la suggestion de Papineau lui-même, l'avait, à six reprises différentes, expulsé de l'Assemblée. Comment la réconciliation s'était-elle faite ? Papineau tenait-il à gagner les bonnes grâces de son adversaire devenu son juge ? Voulait-il poser devant lui pour la postérité sous le meilleur jour possible en se le rendant favorable ? Il faut écarter ces soupçons de motifs intéressés, car la correspondance ne les justifie point. M. Christie avait épousé une Canadienne, mademoiselle Doucet, amie de couvent de madame Papineau, et cette amitié d'enfance des deux femmes avait rapproché les deux ennemis politiques.

La première de ces lettres à M. Christie (1) est de l'année 1854. Il s'est écoulé vingt ans depuis que M. Papineau a rompu avec M. Neilson. L'ancien chef du Bas-Canada est revenu de l'exil en 1845. Que de changements dans le pays, dans l'attitude des hommes, dans le cours des idées ! Un abîme le sépare de la plupart de ses anciens compagnons d'armes. Les Canadiens en l'absence de Papineau s'étaient donné un nouveau chef. C'est un de ses lieutenants qui commande : Lafontaine, l'ancien rebelle, a passé au pouvoir après avoir traversé une crise terrible. Avec tous les Canadiens, il avait protesté contre l'union des deux provinces, mais il n'était pas allé jusqu'à clouer au mât le drapeau de la résistance, de l'opposition perpétuelle. Il lui parut sage

---

(1) Robert Christie naquit à la Nouvelle-Ecosse en 1788. Il a représenté le comté de Gaspé pendant 30 ans à l'Assemblée ; il en fut expulsé, comme il a été dit plus haut, en 1829 et pendant les quatre sessions suivantes ; après l'Union il fut réélu par le même comté jusqu'en 1854. Il est mort à Québec en 1856.

et habile de tirer parti en faveur des siens de la nouvelle constitution.

En homme pratique, il comprit que la science de la politique dans les moments de crise où se jouent de grands intérêts, consiste à savoir trouver l'heure opportune de céder à la nécessité des choses et non de s'y heurter jusqu'à s'y briser. L'histoire contemporaine nous fournit un exemple frappant des dangers de l'entêtement chevaleresque dans l'intransigeance. Les monarchistes de France, obstinés dans leur regret de l'ancien régime, causèrent la chute de Charles X, combattirent le régime de Louis-Philippe, préférable au point de vue de leurs idées, à la république qu'ils firent arriver, repoussèrent l'empire qui se rapprochait de l'absolutisme, objet de leurs vœux. La révolution de 1870 ne les trouva pas plus pratiques ; elle les vit combattre la république conservatrice de Thiers et de MacMahon, au profit de la république radicale, de la persécution religieuse. Il est rare que les plus habiles politiques devinent la portée de leurs mesures les mieux combinées ; elle échappe souvent à la clairvoyance du génie, et à plus forte raison, aux yeux des hommes de la trempe de lord Durham, si bien doués qu'ils soient. Lafontaine se montra bien supérieur au célèbre homme d'État anglais, car avec la sûreté de coup d'œil qui le distinguait, il vit qu'il était possible de faire surgir le salut de notre nationalité du complot organisé pour l'annihiler. L'évènement a justifié la hardiesse de son entreprise, et la postérité l'a proclamé grand patriote à l'égal de Papineau. Il n'en allait pas ainsi à l'époque dont nous parlons ; pour une foule de patriotes l'opportunisme de Lafontaine n'était que de la trahison, et le fils d'un de ces respectables entêtés nous disait que son père, l'ami de Lafontaine le rebelle, avait rompu avec Lafontaine le premier ministre, ne voulant pas apercevoir, au travers de la fiction constitutionnelle qui en faisait un conseiller de la Reine, le chef de notre race. Hélas ! le patriotisme qui exalte l'esprit, n'éclaire pas toujours le jugement.

Il est facile de comprendre à quel point Papineau se trouva désorienté à son retour dans le pays. Il essaya, selon toute vraisemblance, à se faire aux mœurs nouvelles, mais il était trop

tard ; le pli s'était formé dans ses idées. Il est fâcheux qu'il n'ait pas compris que son rôle politique était fini, et qu'en rentrant au parlement en 1847, il le rendait trop long de toute la durée de sa nouvelle carrière parlementaire. En 1854, l'âge autant que le dégoût lui fit prendre définitivement sa retraite. Soixante-huit ans avaient sonné pour lui, l'âge audelà duquel le psalmiste dit qu'il n'y a plus pour l'homme que *labor et dolor*. Il annonce sa détermination à M. Christie, en se disant heureux de pouvoir concentrer ses pensées sur ses études, et de nouvelles entreprises qui seraient à l'avenir l'objet de sa constante préoccupation ; mais, par la suite, il ne cessera de jeter un regard sur le parlement pour tout critiquer à outrance et montrer combien son renoncement était peu complet. On se sépare difficilement des amours de toute sa vie ; le vieux cheval de bataille ne peut entendre la sonnerie du combat sans frissonner.

La lettre de Papineau qui fait part à M. Christie de sa détermination, porte la date de 1855. Il expose à son ami le plan qu'il a formé de fonder un village à Montebello, plan qui ne manque pas d'originalité.

“ J'ai acheté, dit-il, une terre voisine qui gâtait ma vue parce qu'elle était mal tenue. Je me suis résolu d'y avoir un village ; je me suis fait arpenteur pour le tracer en rues larges de soixante pieds, bordées d'arbres, obligeant les acheteurs à en garnir le front des lots que je vends. Chaque rue portera les noms des arbres qui y seront plantés sur toute sa longueur. Ainsi, mon village devînt-il grand comme Londres, on s'y reconnaîtra toujours facilement, les noms des rues étant indiqués par les arbres qu'elles porteront. J'ai déjà des lots sur les rues des Ormes, des Erables, des Tilleuls, des Chênes, etc., et des Pins, Sapins, Sapinettes, Cèdres, etc. Les rues courant de l'est à l'ouest seront ornées d'arbres à feuilles caduques ; celles qui les coupent à angle droit et vont du sud au nord, d'arbres à feuilles persistantes. Il est aisé de s'y orienter. J'ai obtenu de la fabrique des terrains adjoignants, à la charge de lui bâtir maison et chapelle. Je me suis décidé à me bâtir une haute tour, détachée de la maison, mais assez rapprochée pour qu'à quelque distance elle en paraisse comme une aile. Je la fais à l'épreuve du feu pour mettre à couvert de ce risque mes chers livres, et le

grand nombre de contrats et de papiers à la conservation desquels tant de familles peuvent être intéressées dans la seigneurie. J'ai commencé force défrichements, clôtures, ponts et chemins. J'ai attiré quelqu'un à bâtir un moulin à carder dans le village, sur le joli ruisseau du domaine. Toutes ces diverses entreprises sont en plein progrès. Je suis nécessairement dans un mouvement perpétuel, dirigeant les travaux les plus divers, de cinq heures du matin à sept heures du soir. Oh ! j'oubliais, j'ai fait planter cent cinquante pommiers et un plus grand nombre d'arbres d'ornement. C'est à mettre la dernière main à tout cela, puis à congédier ensuite tant et tant de travailleurs, que je serai occupé jusqu'à la mi-juin, époque où la nature est belle de ses plus riches atours."

N'est-il pas touchant de voir ce vieillard, retiré de la vie publique, après une carrière des plus actives, occuper ce qui lui reste de force à des travaux de ce genre ? A le lire, on voit l'intérêt qu'il porte à la fondation de Montebello. Tout cet intérêt n'est rien en comparaison de son amour pour la nature. Il se plaît à décrire la beauté des champs, la splendeur des forêts, tout le grand spectacle qui se déroule à ses yeux à Montebello, depuis les flots de l'Ottawa jusqu'aux chaînes des Laurentides. Comme il peint ce tableau avec amour, surtout lorsqu'il veut décider ses amis de Québec à venir partager son admiration ! "Venez, leur dit-il, au mois d'août, si la vue des jardins en fleurs vous est agréable ; venez au mois de septembre, si vous aimez les fruits et les splendeurs des derniers beaux jours. Mais si vous voulez me faire plaisir, venez aux deux époques."

Toutes ces invitations partent du cœur et témoignent d'un fonds de sensibilité et d'affection inépuisable. Comme il prodigue les protestations d'amitié à M. Christie et à ses amis de Québec ! Tout cela agrémenté de compliments, d'épigrammes piquantes à l'adresse d'une jolie veuve de l'intimité de M. Christie. On dirait qu'il a eu des accointances avec les marquis de l'ancien régime. Comment résister à des invitations aussi pressantes ? Aussi furent-elles acceptées ; mais à titre de revanche, car l'année suivante, M. Papineau et sa famille passèrent quelque temps sous le toit hospitalier de M. Christie, qui fit à ses hôtes

les honneurs d'un voyage au Saguenay. De retour à Montebello, M. Papineau parle de son voyage à Québec avec une expansion qui dut aller au cœur de ses amis.

“ Montebello, 13 juillet 1856.

“ Mon cher monsieur Christie,

“ Toutes les amitiés, fêtes et prévenances dont nous avons été l'objet chez vous d'abord, et à votre exemple chez tant d'autres obligeants amis, sont le sujet constant de nos entretiens depuis notre retour de Québec. Tant d'empressement nous a sensiblement touchés. Ma femme, mes enfants et moi, nous nous rappellerons toujours avec reconnaissance que ces quelques jours de délicieuse promenade doivent toujours être comptés par nous au nombre des jours heureux que l'on aime à se rappeler, dans les moments de gaieté, pour les rendre plus riants, dans les moments de tristesse, pour ne pas se laisser abattre. . . Les jeunes demoiselles qui se trouvaient pour la première fois dans cette aimable société québécoise, où de charmantes et nombreuses réunions se forment à quelques heures d'avis, l'ont savourée avec bonheur. A Montréal, le mélange des diverses populations a introduit un peu trop d'étiquette et de gêne. Les réunions y sont donc plus rares et façonnées, et dès lors bien moins gaies. J'aurais dû vous dire tout cela à l'instant même de notre arrivée ; mais mon absence avait jeté un peu en arrière plusieurs des améliorations entamées, et pendant ces premiers jours, j'ai passé beaucoup de temps avec les travailleurs, et donné le surplus à la bonne société de nos compagnes de voyage, que je ne puis assez remercier d'être venues avec nous. Si, au retour de chez vous, nous nous étions trouvés seuls dans notre agreste solitude, la transition eût été trop soudaine ; mais avec Mlle Doucet, pour parler des jours de notre jeunesse, et Mlle Trudeau, pour parler des jours de jeunesse d'elle et de ses jolies amies de son âge, le temps coulé facilement. Dites à M. et Mme Trudeau que je les remercie à chaque instant du jour de m'avoir confié une aussi douce et agréable société pour mes filles comme pour leurs vieux parents. Nos amusements ne peuvent être très variés, mais ces demoiselles ont la bonté de dire qu'elles se plaisent avec nous, ce qui n'empêchera pas que quand vous y serez avec Mme Christie, elles s'y plairont encore mieux et parce que le bonheur de vous avoir avec nous nous rend vraiment plus aimables que lorsque vous nous manquez et

que nous vous regrettons. Ezilda n'en revient pas de la prestesse avec laquelle madame Christie a improvisé une si jolie fête, pour une si nombreuse réunion, et convient qu'elle a rencontré plus habile qu'elle; mais, dit-elle, en me proposant cet exemple pour modèle, je me fortifierai dans la bonne voie, ou du moins j'y suis entrée.

“ Il n'y a pas à particulariser les compliments et les éloges quand nous les devons à un aussi grand nombre d'amis. Néanmoins je me dis qu'une partie des empressements de tous, nous les devons à la chaleur de votre vieille amitié qui vous avait porté à nous louer tous au delà de nos mérites. J'adresse mes affectueux remerciements à tous, mais plus particulièrement à ceux qui ont organisé notre belle promenade au Saguenay, à M. Buteaux, qui s'est donné tant de soins pour nous la procurer et à ceux et celles qui en ont fait partie avec nous. Trois demoiselles absolument parfaites et accomplies, et trois hommes qui valent mieux que beaucoup d'autres, puis mes deux fillettes et moi, formions une partie de neuf, nombre toujours heureux et qui l'a été du moins pendant ces trois jours de réunion. Ah ! se répètera-t-elle jamais ? Qui sait ? Si elle ne se répète pas en réalité, elle le fera par la fraîcheur et la vivacité des souvenirs. Voir les plus belles campagnes qu'il y ait au monde, dans la meilleure compagnie possible, c'est à ne pas oublier de longtemps ; c'est à ne jamais oublier.”

Nous venons de voir Papineau tout au bonheur de l'amitié ; à la joie de vivre ; mais ce n'est pas là l'état normal de la vie, qui présente plus de tableaux noirs que de peintures riantes. La mort d'un petit-fils lui arrache des accents déchirants et l'âme abîmée par la douleur, il fait part de cette perte à M. Christie :

15 mars 55.

“ Dans le temps où votre lettre m'est parvenue, j'étais dans l'affliction profonde que m'a causé la mort de mon cher et seul petit-fils, magnifique enfant de près de onze mois, que sa première maladie nous a enlevé. Connaissant l'extrême sensibilité de mon fils et de ma bru, et la faiblesse naturelle de leur constitution, qu'ils n'ont fortifiée que par des ménagements continuels et des soins éclairés, je me suis nourri de larmes et d'alarmes pour eux et sur notre perte commune, plus que je ne pouvais porter. A... m'écrivait qu'il voulait venir apporter lui-même les restes de son

cher enfant. Je cherchais par l'intermédiaire d'un ami à le détourner d'une tâche qui me paraissait trop dangereuse pour lui, en suggérant à un bon ami et bon parent de venir lui-même. Mais la mère eût cru voir une espèce de tiédeur coupable à confier un aussi saint et précieux dépôt en d'autres mains que celles du père lui-même. Le cher enfant a accompli courageusement ce triste devoir. Nous avons déposé ensemble les reliques de notre beau petit ange dans la chapelle de famille, bâtie dans un bouquet de bois, à une couple d'arpents de la maison. Mon cher fils, à la mort de mon Gustave, que je faisais enterrer dans l'église paroissiale, fut le premier à parler de bâtir cette chapelle de famille, ce à quoi je pensais sans en dit un mot, avoir en vue d'y déposer les restes de mon père et de mon fils en attendant que les miens y reposent, supposé que j'eusse le temps de la finir. Et c'est pour engloutir la dépouille mortelle de son cher enfant que la première fosse y a été ouverte. Voilà la vie et ses déboires et ses prédictions. Il y faut faire son devoir tant que l'on est debout, et après, tomber sans regret."

Voilà une page des mieux écrites et des plus touchantes ! Elle nous présente dans le vieillard déposant un jeune enfant dans la tombe creusée pour lui-même, un groupe d'un puissant relief. On ne peut le regarder sans émotion. Nous partageons l'angoisse de cet homme qui se débat sous l'étreinte d'une double douleur : celle qu'il ressent pour la perte de l'enfant et celle qui lui cause l'affliction de son fils.

Une question bien naturelle doit trouver place dans l'esprit du lecteur : Papineau, dans ces lettres, parle-t-il des événements de 1837 ? Oui, une fois seulement, mais chaque ligne porte. Nous ne commenterons pas ce passage, préférant le livrer aux méditations de chacun. Le voici :

“ Que de provocations, et combien la vengeance a été cruelle et excessivement disproportionnée aux fautes ! Celles-ci en 1837 ont été soudaines, imprévues, ont mis en danger la domination anglaise plus qu'on ne le croit communément, car le plus léger succès à Toronto ou à Montréal aurait entraîné, malgré le Président des Etats-Unis, son gouvernement à l'appuyer. Dans le cercle de ses amis intimes plusieurs voulaient donner cet appui. Ce ne fut pas tant moralité chez lui que circonspection, qui l'arrêta. Les

fautes de 1838, préméditées, étaient *coupables* par l'excès de leur imprévoyance et de leur témérité. Mais alors l'Angleterre était si forte, avait si peu à craindre que les exécutions par les cours martiales ne sont pas seulement des meurtres juridiques, elles sont de détestables cruautés."

Les historiens de la révolte de 1837 paraissent avoir ignoré le fait très important, mis en lumière par ce passage, d'une intervention imminente des Etats-Unis.

Un passage non moins singulier à citer, c'est celui dans lequel Papineau juge la constitution de 1841, l'Acte d'union. Nous étions alors en 1854. Il semblerait qu'à cette époque, le régime nouveau aurait trouvé grâce devant lui ; la chambre d'assemblée est souveraine et en se tenant dans l'hypothèse de la théorie constitutionnelle, le peuple y commande en maître. Les ennemis d'autrefois, que Papineau a combattus, sont terrassés ; le gouverneur n'est plus qu'un ornement, et l'exécutif que l'humble serviteur de la chambre. Le conseil législatif suit l'assemblée ; les vœux des patriotes d'avant 1837 sont dépassés. Ce n'est pas du tout ce qu'en pense Papineau. La réforme est allée trop loin, dit-il :

" Le pays est dans une phase bien nouvelle. L'élément démocratique domine soudainement, sans aucun contre-poids, à un degré périlleux. Dans les Etats-Unis, le caractère différent donné au Sénat est déjà un contre-poids contre le mouvement trop accéléré des assemblées représentatives ; mais le plus puissant de tous est la Cour suprême des Etats-Unis, dont les jugements peuvent arrêter l'exécution de lois contraires aux règles de justice consacrées par la constitution de chaque Etat. Ici, l'assemblée seule fait la loi, parce qu'elle peut, par les choix qu'elle a faits, par les ministres, des juges et des conseillers, faire déclarer loi sa fantaisie d'un jour. La forte aristocratie d'Angleterre est si essentiellement conservatrice, qu'il n'y avait pas de risque à admettre comme principe constitutionnel que le parlement est tout puissant, pour la législation. Des hommes nouveaux vont se culbuter si rapidement à chaque élection générale en Canada, qu'il résultera, je n'en doute pas, des actes de législation précipités et passionnés. La réforme portée tout à coup à l'extrême, après une opiniâtre résistance, pendant de trop longues années, d'en

accorder de graduelles et modérées, va faire autant de mal venant de notre position coloniale, que l'Angleterre en a fait dans le passé en soutenant à tort l'excessive prépondérance qu'elle donnait à l'exécutif. Elle ne comprend pas mieux les besoins sociaux du présent qu'elle n'a compris ceux du passé, parce qu'elle ne peut pas concevoir un autre état de société que le sien propre. Nous tombons, je le crains, dans un état d'anarchie législative parce que chaque parlement détruira la réputation des ministres qui y auront présidé ; commençant en majorité, ils finiront en minorité, et chaque nouveau parlement aura à détruire de fond en comble l'œuvre du précédent."

Nous n'avons pas lu sans étonnement cette appréciation qui revient à dire que, sous l'Acte d'union, nous étions trop libres, que l'élément populaire jouissait d'un pouvoir sans contrôle, et qu'en fin de compte, nous étions, au point de vue de la liberté, plus avancés que les Américains. Ce n'est pas que nous trouvions ce jugement erroné ; certes, si la constitution de 1841 avait un défaut, Papineau l'a admirablement saisi. Nous ne sommes pas loin de partager son opinion ; mais ce qui nous surprend, c'est de trouver dans la bouche d'un vieux libéral un langage que des Tories comme McNab et Draper auraient à peine osé tenir. Papineau a obéi à une loi commune ; l'âge change les points de vue et nous porte à modifier nos opinions : on peut dire, en thèse générale, que l'homme naît libéral et meurt conservateur. L'âge mûr perçoit ce qu'il y a de faux dans bien des théories, car l'expérience lui a fait voir les plus brillantes s'écroulant au choc de l'expérience. A mesure que l'on avance dans la vie, la difficulté de plier l'humanité avec tous ses défauts aux exigences des savants systèmes, admirables sur le papier, devient de plus en plus palpable. Le plus souvent les institutions valent mieux que les hommes, et ce sont nos défauts qui les rendent impraticables.

L'Acte d'union de 1867 l'aurait peut-être désarmé, car au moins en ce qui regarde les législatures provinciales, il existe un contrôle et la Cour suprême du Canada peut déclarer inconstitutionnelles les lois fédérales soumises à son examen. Son rôle est assez semblable à celui de la Cour suprême des États-Unis.

mouvement général, et il dut se plier aux besoins nouveaux. Avec l'entrée de M. Hincks au conseil exécutif, les hommes d'affaires arrivaient à l'influence, traînant à leur suite les spéculateurs. De 1854 date la législation des chemins de fer. Quel singulier effet ces physionomies nouvelles ne durent-elles pas produire sur la génération de 1837-38 ? Lafontaine se trouva dépaysé ; il comprit que son rôle était fini et s'effaça. Papineau, moins pratique, saisit moins promptement la nécessité du changement qui se faisait ; il ne vit que des hommes mus par l'intérêt personnel, ce stimulant indispensable des grandes entreprises publiques et privées. Les hommes, à toutes les époques de l'histoire, ont été à peu près les mêmes, et qui sait si une comparaison sagement établie ne démontrerait pas que nos contemporains valent autant que les hommes du bon vieux temps ?

Nous arrêtons ici ces citations de la correspondance de Papineau. Quel effet la lecture en a-t-elle produit, nous l'ignorons. Mais pour nous qui avons lu et relu ces lettres, elles témoignent d'un esprit et d'une grande ampleur de vues, d'une pénétration extraordinaire, sur lesquelles plane une tristesse, conséquence de bien des mécomptes, et qu'on voudrait voir plus souvent dissipée. Une autre impression s'en dégage, c'est que Papineau, l'avocat de ses compatriotes, revendiquant leurs droits, n'était pas "peuple" du tout. Fils d'un seigneur canadien, seigneur lui-même, il devait bien sourire lorsque les journaux du temps le posaient comme chef de la démocratie canadienne. Il était du "peuple" à la façon de ces ducs, marquis, chefs whig, toujours cantonnés dans leur aristocratie, malgré leurs accointances avec le libéralisme anglais.

Nous sortons de cette étude avec un regret et un espoir ; avec le regret de ne pas avoir la correspondance entière de Papineau, et avec l'espoir que notre exemple encouragera des mains amies à recueillir ce qui reste de ses lettres éparses. La littérature française est la plus riche de l'Europe en mémoires et en correspondances ; celle du Canada, une des plus pauvres ; et elle l'est parce que l'on persiste à ne pas mettre au jour les trésors

dispersés dans les papiers de famille. Recueillons-les pour les sauver de la destruction prochaine. De quel intérêt les lettres de D.-B. Viger, Lafontaine et Morin ne seraient-elles point, en attendant que le temps soit venu de publier la correspondance de Cartier et de ses contemporains ? Que d'enseignements et de leçons utiles jailliraient de ces lettres menacées d'une destruction imminente ! Il nous était donné, il y a quelques jours, de jeter les yeux sur la correspondance intime du curé Labelle avec l'honorable M. Champleau. Nous étions ravi ; un véritable traité de politique et de haute politique passait sous nos yeux. Il y a des hommes dont la pensée ne se détache jamais avec plus de concision, de relief, que dans l'intimité de la causerie ou de la correspondance.

Ajoutez à cela que les mémoires, les correspondances sont une des formes de l'histoire certainement la plus piquante, souvent la plus sûre, celle qui nous fait mieux comprendre l'état d'âme des hommes d'autrefois, le témoin le plus certain des mœurs. C'est en interrogeant ces papiers discrets que l'on peut arracher leur secret aux auteurs des grands mouvements qui ont décidé du sort des peuples.

Ces confessions, ces épanchements nous révèlent souvent les hommes meilleurs que l'histoire nous les fait voir, car ils expliquent le mobile de leur conduite, jugée trop sévèrement par les contemporains remplis de préjugés. Aussi bien des renommées grandissent sous le jet de cette lumière nouvelle. Nous avons donc tout intérêt à prendre connaissance de ces documents destinés à la seule intimité, mais que la vérité a le devoir d'arracher à l'oubli. La postérité y trouve parfois des leçons de sagesse, des exemples de dévouement à imiter. Il y a du vrai dans cette pensée, empreinte d'une certaine exagération, d'un homme célèbre : " Les grands souvenirs font les grandes nations."

A. D. DE CELLES.





